



Forum: Annonces

Topic: Création d'un nouveau forum

Subject: Re: Création d'un nouveau forum

Publié par: FredFlintstone

Contribution le : 07/01/2014 12:04:05

Bonjour à tous et merci à Sylvie

Cloner son disque dur en vue de récupérer son système ou de le placer sur un disque plus grand, est-ce légal ? Si c'est légal, je doute qu'il soit illégal de chercher à restaurer ce qu'on aurait éventuellement perdu par une ou l'autre manœuvre malheureuse...

Fred